



MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX
MRC DE BÉCANCOUR
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

D'ADOPTION

Avis public est donné par la soussignée, Caroline Simoneau, directrice général et greffière trésorière, à tous les contribuables de la Municipalité de Lemieux que le conseil a adopté lors de la séance régulière tenue le 02 février 2026 les

Règlement 2026-03 Établissant la rémunération des élus de la
municipalité de Lemieux

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux dispositions de la Loi et qu'il est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 530 rue de l'Église Lemieux selon les heures normales d'affaires.

Donné à Lemieux, ce 04 février 2026.

Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Caroline Simoneau, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Lemieux, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant le site web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4e jour du mois de février 2026.

Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière